

AVIS DES SOCIETES(*)

Communiqué de presse

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES

- SIAME-

Siège social : ZI 8030 GROMBALIA.

Les Actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 mai 2011 a décidé la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2010.

Le coupon s'élève à 0,070 Dinars (Soixante Dix Millimes) par action de nominal 1 Dinar.

La mise en paiement s'effectuera aux guichets de la STICODEVAM à partir du 15 juin 2011.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.